

Numéro de dossier : 1062840033

Unité administrative responsable

Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme

Objet

Adopter un règlement autorisant la construction d'un ensemble résidentiel sur les lots 1 340 567 et 1 340 568 situés entre le boulevard De Maisonneuve et les rues de Bleury et Mayor (article 89 de la Charte), ainsi qu'un règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal.

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

◆ Commentaires

Ci-joints, les projets de règlement:



Règlement-Article89-Maisonneuve-Bleury.wpd



Règlement-Modif-Plan-Ville-Marie(1062840033)(limites-hauteur).doc

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention

Jean-François MILOT
Avocat
Tél. : 872-3834
Date: 2006-10-05

Endossé par:

Yves SAINDON
Avocat chef d'équipe
Adjoint à la directrice
Contentieux
Tél. :872-3834
Date d'endossement: 2006-10-05 09:57:24

Numéro de dossier :1062840033